

Saint-Martin-d'Hères, le 24 juin 2025

Conseil d'Administration du 24 juin 2025

Délibération n°CA-2025-17

Nature : AFFAIRES ADMINISTRATIVES
Objet : Approbation de la convention de partenariat renouvelant la coopération entre l'Université Internationale de Rabat et Sciences Po Grenoble-UGA pour les années 2024-2026

Le Conseil d'Administration,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Considérant ce qui suit :

Après 15 années de collaboration, Sciences Po Grenoble-UGA et l'Université Internationale de Rabat (UIR) ont décidé de reconduire ce partenariat pour deux années seulement. En effet, Sciences Po Grenoble-UGA regrette, dans la mise en œuvre de ce partenariat, des difficultés relatives :

- au paiement des droits d'inscription,
- à la possibilité pour les enseignants chercheurs de Sciences Po Grenoble-UGA de donner des cours à l'UIR,
- à l'harmonisation des niveaux pédagogiques entre les deux établissements

La présente convention définit les modalités du partenariat concernant :

- Le Cours conjoint relatif à l'obtention du certificat « Etudes politiques et relations internationales » de Grenoble (de l'année 1 à l'année 3) ;
- Le Double diplôme relatif aux formations de second cycle (4ème et 5ème année des masters : MMO/SI, MCT-SIAL/G2I, SGC/PP, MCT-SIAL/PP

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1ER : APPROUVE la convention de partenariat, annexée à la présente délibération, renouvelant la coopération entre l'UIR et Sciences Po Grenoble-UGA pour les années 2024-2026

ARTICLE 2 : IMPUTE les dépenses correspondantes au budget de l'établissement

ARTICLE 3 : DIT que la présente convention pourra être consultée au bureau de la Direction des Affaires juridiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (1030 rue des Universités 38400 Saint-Martin d'Hères) aux jours et heures d'ouverture du bâtiment de l'Institut

Le résultat du vote est le suivant :

Résultat du vote :	
Nombre de présents :	18
Nombre de procurations :	08
Votes « Pour » :	23
Votes « Contre » :	00
Abstentions :	03

Jean-Luc Névache



Président du Conseil d'administration